

## Braccio, Nadia

---

**De:** Jani Proutts [janiproutts@hotmail.com]  
**Envoyé:** 22 février 2014 10:04  
**À:** Greffe  
**Cc:** Jani Proutts  
**Objet:** À verser aux dossiers R3863-2013(observations)et R3854-2013 ph2

---

Attn" Madame Louise Pelletier;

Suite à une lettre envoyée à HQ les avisant de notre refus d'accepter un compteur de nouvelle génération et refusant de payer des frais supplémentaires pour un compteur non communicant, ils nous ont répondu que nous n'avions pas l'option de refuser l'installation du compteur intelligent et qu'il est interdit d'entraver le bon fonctionnement des installations.

Nous faisons partis des clients qui ont souvent donné la lecture de notre compteur par téléphone et n'avons jamais de problème avec ce service donc on ne comprend pas pourquoi on devrait payer un supplément pour la lecture d'un compteur de nouvelle génération;De plus nous demeurons dans la même maison depuis 40ans et notre compteur est toujours en très bon état.

Nous vous remercions, madame, pour votre intérêt, face à nos inquiétudes.

Sincèrement

Gilles Deslauriers et Janice Carter  
165, Champagne  
Sainte-Anne-des-Plaines qc  
JON1H0

---

© 2014 Microsoft

[Conditions](#)

[Confidentialité et cookies](#)

[Développeurs](#)

[Français](#)